



**ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU CONSEIL
NATIONAL ET DES POINTS FOCALUX SUR LA NORME ITIE 2016**

Grand-Bassam, NSA HOTEL, du 10 au 11 novembre 2016



COMPTE RENDU

I. INTRODUCTION

A l'initiative du CN-ITIE, il s'est tenu du jeudi 10 au vendredi 11 novembre 2016 à Grand-Bassam, NSA HOTEL, l' *atelier de renforcement des capacités sur la norme ITIE 2016* à l'attention des membres du Conseil National et des points focaux, et des autres parties prenantes de l'ITIE en Côte d'Ivoire.

Cet atelier de 2 jours a regroupé des représentants du Comité de Supervision et de Suivi Evaluation du CN-ITIE, les membres CN-ITIE, les points focaux ITIE des régions financières, de l'Administration et des entreprises extractives, des représentants de la société civile et des journalistes des organes de la presse locale (voir liste de présence en annexe).

En effet, la nouvelle Norme cherche à renforcer le statut toujours en évolution de l'ITIE en tant que plateforme pour le progrès permettant d'apporter plus de transparence et de responsabilité à tous les aspects de la gouvernance des ressources naturelles, y compris la transparence fiscale, le négoce des matières premières et les licences. Elle inclut des exigences de divulgation novatrices à propos de la propriété réelle, assurant que l'identité des propriétaires réels des entreprises pétrolières, gazières et minières opérant dans les pays membres de l'ITIE seront à partir de maintenant publiques.

Aussi, le but principal de cet atelier était-il d'améliorer la compréhension des membres du Conseil National ITIE et du personnel mais aussi et surtout des points focaux afin de permettre une mise en œuvre de l'ITIE selon la norme ITIE 2016.

De façon spécifique, cet atelier a eu pour objet de :

- amener les membres à discuter des résolutions à prendre conformément aux recommandations des Rapports ITIE ;
- préparer le processus de validation de la Côte d'Ivoire ;
- harmoniser la compréhension des acteurs de mise en œuvre de l'ITIE en Côte d'Ivoire sur les principes, les exigences et le processus de validation sur la base de la norme ITIE 2016;
- permettre aux membres du Conseil National ITIE, le Secrétariat Technique et le personnel du Conseil National ITIE à mieux s'acquitter de leur tâche ;
- sensibiliser les points focaux et les structures concernées par la déclaration des données ITIE sur les exigences relatives à leur mission ;
- sensibiliser le réseau de journalistes pour une plus grande implication dans la mise en œuvre de l'ITIE en Côte d'Ivoire.

L'atelier a eu des résultats particuliers à atteindre au regard des objectifs spécifiques indiqués ci-dessus.

L'atelier s'est déroulé selon une méthode interactive et participative en sessions plénières et en travaux de groupes impliquant toutes les parties prenantes de l'ITIE afin de leur permettre de mieux appréhender la nouvelle Norme ITIE 2016 et **les enjeux de la prochaine validation de la Côte d'Ivoire en avril 2017.**

II. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Cet atelier s'est déroulé pendant deux jours de 8h30 à 17h30.

JOUR 1

A. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Cette cérémonie d'ouverture placée sous l'égide de Mme KOUMA KARIDJA, Présidente du Comité de Supervision et de Suivi Evaluation (CSSE) du CN-ITIE, accompagnée de M. Martin DIBY Directeur du CIAPOL et membre du CSSE du CN-ITIE, de l'Honorable DAH SIE représentant l'Assemblée Nationale, a été marquée par l'allocution de bienvenue de M. N'Dri KOFFI, Président du Conseil National ITIE.

Dans ses propos liminaires, monsieur le président du CN-ITIE a adressé de chaleureuses salutations et la cordiale bienvenue à l'assistance. Une fois ces civilités accomplies, il a indiqué que cet atelier s'inscrit dans la perspective de la prochaine validation de la Côte d'Ivoire en avril 2017 sur la base de la Norme 2016. Aussi, a-t-il exhorté l'ensemble des parties prenantes à apporter leur contribution pour l'atteinte de cet objectif majeur de la mise en œuvre de l'ITIE en Côte d'Ivoire. Il a insisté pour que tous les acteurs apportent leur aide au CN-ITIE pour le maintien de la conformité dans l'intérêt supérieur de l'Etat.

Le président a ensuite remercié chaleureusement Mme la présidente du Comité de Supervision et de Suivi Evaluation de l'ITIE et le représentant de l'Assemblée Nationale. Il a également adressé ses vifs remerciements au représentant du Cabinet Moore Stephens et aux partenaires de la presse.

Saluant enfin la qualité des participants, qui selon lui, augure de débats riches et constructifs, il a ouvert les travaux de l'atelier.

Après les mots de bienvenue du président, les participants ont été invités à se présenter.

B. LES TRAVAUX DE L'ATELIER

Les travaux se sont déroulés à travers des sessions successives.

1) La présentation du Rapport ITIE 2014

M. Karim LOUROUMI Administrateur Indépendant a présenté le Rapport 2014 à travers les points suivants:

- le périmètre du Rapport ;
- la synthèse des travaux de conciliation ;
- l'exhaustivité et l'attestation des données ;
- les revenus du secteur ;
- les autres données

- et les recommandations.

En conclusion de cette présentation, l'Administrateur Indépendant a relevé que le Rapport 2014 est globalement satisfaisant. Cependant, il a indiqué que ce résultat a été atteint après maintes tractations avec les acteurs de la déclaration ITIE. C'est pourquoi il a indiqué que la répétition d'une telle attitude pour la rédaction du Rapport ITIE 2015, mettrait en danger la validation prochaine de la Côte d'Ivoire.

Après cette présentation, l'Administrateur Indépendant a rappelé les contraintes de temps pour l'élaboration du Rapport 2015 qui doit être impérativement publié au plus tard le 31 décembre 2016.

Aussi, a-t-il insisté sur le fait qu'un éventuel retard pourrait affecter la qualité du rapport et donc impacter négativement la validation de la Côte d'Ivoire.

2) La Présentation de la Norme ITIE 2016

Cette session s'est articulée autour de 3 modules.

2.1. Module 1 : les grands changements actuels de la Norme ITIE

Ce module a été présenté par M. Julien TINGAIN - Directeur Technique de l'ITIE, qui a d'abord fait un rappel de l'évolution des règles de l'ITIE. Selon le communicateur, les règles ITIE ont évoluées par vagues successives allant du Livre Source contenant les 12 principes et 6 critères de l'ITIE aux 18 Indicateurs ITIE. Des Indicateurs on est passé aux 21 Exigences de la Normes ITIE 2011, puis à la Norme ITIE 2013 avec un condensé de toutes les règles en 7 Exigences et actuellement la Norme 2016. Ainsi, un résumé des changements majeurs de la norme ITIE ont été présentés aux participants par le communicateur.

2.2. Module 2 : Exigences et implications pour la collecte des données pour le rapport ITIE 2015

Ce module présenté par M. Karim LOURIMI du Cabinet Moore Stephens a porté sur le détail de chacune des 7 exigences de la norme ITIE 2016 en mettant un accent sur les exigences relatives à la collecte des données. Le communicateur a également présenté l'évolution des règles en matière de validation des Etats parties prenantes à l'ITIE tout en mettant en exergue les points qui méritent une attention particulière de la part de la Côte d'Ivoire au regard des recommandations des rapports ITIE et du processus de validation.

Comme le précédent intervenant, le communicateur a d'abord fait un rappel historique de l'évolution des règles. Il ressort de cet exercice de rappel que les règles de validation sont devenues beaucoup plus contraignantes pour les pays participants au processus ITIE.

Une fois ce rappel fait, il a ensuite fait une description plus détaillée de chacune des exigences et des dispositions à prendre par les points focaux mais aussi du processus de Validation. Pour chaque Exigence, il a indiqué les actions que la Côte d'Ivoire devrait accomplir pour remplir à nouveau les conditions de la conformité.

Il a surtout insisté sur le fait qu'il faut agir vite, le CN-ITIE ne dispose pas d'assez de temps pour les tâches à accomplir avant la validation au 1^{er} avril 2017.

2.3. Module 3 : organisation et planification préalable des points focaux pour réussir la collecte des données pour le Rapport ITIE 2015.

L'Administrateur Indépendant a mis en relief l'importance du rôle des points focaux pour la collecte des données pour le Rapport ITIE 2015. Il a insisté sur la nécessité d'anticiper les choses, car tout retard des données sera préjudiciable à la publication du rapport à l'échéance 31 décembre 2016.

Aussi, a-t-il conseillé de rassembler le maximum d'informations pendant la phase de cadrage du rapport. Et pour gagner du temps les points focaux ont fait les suggestions suivantes :

- Préparer pour les points focaux la liste des informations à fournir par chaque structure déclarante ;
- Etablir un chronogramme de collecte des données avec des délais précis ;
- Relancer le plus rapidement possible les courriers pour la demande de déclaration.

C'est par la présentation de ce module que les travaux de la 1^{ère} journée ont été clôturés.

Jour 2

Cette journée a connu deux grandes étapes : le temps des travaux et la cérémonie de clôture.

A. LES TRAVAUX DE L'ATELIER

Les travaux de cette journée se sont déroulés en trois phases :

Phase 1 : Présentation de la propriété réelle – Etapes de la mise en œuvre

L'Administrateur Indépendant exposant la notion de propriété réelle, a d'abord situé le contexte de cette Exigence. Il a indiqué que c'est à la suite d'une étude pilote dans quelques pays mettant en œuvre l'ITIE que les règles sur la propriété réelle ont été modifiées par la Norme 2016.

Une fois le contexte situé, l'exposant a ensuite défini la notion de propriété réelle avant d'indiquer les objectifs poursuivis par cette Exigence. Il a ajouté que le Rapport ITIE doit documenter la propriété réelle et la Côte d'Ivoire a l'obligation d'établir une feuille de route sur la propriété réelle avant le 1^{er} janvier 2017. Pour aider en cela la Côte d'Ivoire, la GIZ (Coopération Allemande) a accepté de financer une étude à cet effet.

Il faut retenir que cette règle deviendra une Exigence à partir de janvier 2020. Mais il a précisé que les informations sur la propriété réelle ne concernent pas les entreprises cotées en bourse qui doivent simplement préciser la bourse à laquelle elles sont quot

Il a enfin décrit la démarche de mise en œuvre de la propriété réelle en 6 étapes. Il a indiqué que le Rapport ITIE 2014 de la Côte d'Ivoire a déjà donné des indications sur la propriété réelle.

A la fin de cette présentation, les groupes de travail ont été constitués.

1) Les travaux en groupe

Les participants ont été répartis en trois groupes tenant compte de la typologie des acteurs et des participants.

Le groupe 1 composé des membres du Conseil, de la Société Civile et des autres acteurs a travaillé sur : **la revue des recommandations des rapports ITIE et des rapports de validation.**

Le groupe 2 comprenant les points focaux ITIE a travaillé sur : **l'efficacité et l'implication des points focaux ITIE.**

Le groupe 3 composé des journalistes a planché sur : **la collaboration entre le CN-ITIE et le réseau des journalistes.**

2) La restitution des travaux en groupe

A la fin des travaux en groupe ont été restituées, les conclusions et recommandations suivantes ont été retenues :

GROUPE 1 : revue des recommandations des rapports ITIE et des rapports de validation

Proposer (i) des actions à mener, (ii) des responsables pour la mise en œuvre de ces actions ainsi que (iii) des délais.

Contributions des sociétés par projets : impacts évalués pour les populations dans les projets

	RECOMMANDATION	ACTIONS	RESPONSABILITE	DELAI
Recommandations du rapport 2014				
Exigence 5.2	Nous recommandons de lancer une étude afin d'identifier les possibilités et les contraintes pour une divulgation des données ITIE	Faire une étude (TdR, etc.)	Secrétariat technique ITIE	2017
Evolution du périmètre de	CN-ITIE de considérer l'inclusion de ces deux	Engager le processus d'intégration de ces	CN-ITIE	Décembre 2016

prochains rapports ITIE	sociétés dans le périmètre	deux sociétés dans le périmètre		
	Recommander au CN-ITIE Intégrer dans les prochains rapports	Sensibilisation à l'endroit des parties prenantes (les entreprises et les populations)	CN-ITIE	Décembre 2016
Apurements des écarts sur les exportations et la production		Mise en place des comités d'analyse des écarts par secteur (hydrocarbures et mines = PETROCI, DGH, DGD, CN-ITIE, SODEMI, DGM)	CN-ITIE	Décembre 2016
Recommandations du rapport 2013				
Insuffisance dans les données communiquées par certaines régies financières		Courriers de relance et interpellation des points focaux au niveau de ces régies (DGMG, DGI)	CN-ITIE	Novembre 2016
Suivi des paiements au titre de la formation par la DGH		Interpeller le DGH par courrier Mise en place d'un dispositif dans ce sens et dans lequel doit être impliqué le point focal	CN-ITIE	Novembre 2016
Evolution du périmètre des prochains rapports	Inclure les contributions en nature des entreprises pétrolières (mise à la disposition des	Interpeller le DGH dans lequel doit être impliqué le point focal pour la mise en place d'un dispositif	CN-ITIE	Novembre 2016

	équipements à la DGH)			
Délais de soumissions des formulaires de déclaration	Seules 4 entités	<p>Sensibilisation des entreprises à remplir les formulaires de déclaration dans les délais.</p> <p>Renforcement de capacités des points focaux dans le remplissage des formulaires</p> <p>Proposition aux différentes structures et entreprises de la mise en place d'un comité point focal ITIE</p>	CN-ITIE	Décembre 2016
Etats financiers certifiés	Certaines sociétés n'ont pas fourni la preuve que leurs états financiers pour la période couverte par le rapport ITIE	Sensibilisation des entreprises pour la fourniture d'états financiers certifiés et des preuves de l'audit	CN-ITIE	Décembre 2016
Attestation des formulaires de déclaration	Les déclarations ITIE certifiées n'ont pas été soumises par certaines sociétés retenues dans le périmètre	Convoquer les entreprises en cause pour les entendre et tirer les leçons qui en découlent	CN-ITIE	Novembre 2016
Données sur la propriété réelle non communiquée	A l'exception des sociétés cotées, de leurs filiales et des succursales, les autres sociétés n'ont pas			

	divulgué les données sur la PR			
Suivi des paiements reçus par la DGTCP pour le compte de la DGI	Absence de rapprochement et de réconciliation des compensations ou paiements reçus la DGTCP pour le compte de la DGI	Convoquer les entreprises concernées (DGI, DGTCP, PETROCI, Côte d'Ivoire Energie) pour les entendre et tirer les leçons qui en découlent, les sensibiliser au rapprochement et définir une procédure qui permet de réconcilier les différents paiements	CN-ITIE	Décembre 2016
Recommandations antérieures à 2013				
Publication des contrats	Activer la mise en application de l'Ordonnance n° 2012-369 portant modification du Code pétrolier	Sensibilisation (exhortation) de la DGH à l'application de l'Ordonnance n° 2012-369 portant modification du Code pétrolier Saisine du Conseil de supervision pour intervenir auprès du Ministère du Pétrole et de l'Energie	CN-ITIE	Novembre 2016
Prévoir une quittance pour le Profit Oil payé à la DGI		Encourager la DGI à produire les quittances	CN-ITIE	Novembre 2016
Publication des états financiers		Saisine du Conseil de Supervision pour	CN-ITIE	Novembre 2016

analytiques des sociétés d'Etat : PETROCI et SODEMI		intervenir auprès du Ministère du Pétrole et de l'Energie, et Ministère des Mines et de l'Industrie		
Certification des formulaires de déclarations des administrations publiques	Recourir à la Cour des comptes ou à l'Inspection générale des finances pour les certifications des déclarations des régies financières	Etudier la faisabilité de cette requête et identifier la structure appropriée pour cette mission	CN-ITIE	Novembre 2016
Soumission des formulaires de déclaration		Mise en place d'un comité de points focaux au niveau de chaque structure	CN-ITIE	Novembre 2016
Informatisation de la DGMG		Faire le point de l'avancement du projet et prendre en compte les recommandations de l'ITIE	CN-ITIE	Décembre 2016
Elaboration d'une base de données sur le secteur extractif		Lancement d'une étude de faisabilité	CN-ITIE	Deuxième semestre 2017
Elaboration d'une base de données sur ITIE		Lancement d'une étude de faisabilité	CN-ITIE	Deuxième semestre 2017

GROUPE 2 : l'efficacité et l'implication des points focaux ITIE

Problématique :

Les Points Focaux constituent le maillon essentiel dans la collecte des données nécessaires à la rédaction des rapports ITIE.

Comment amener ces acteurs à être plus efficaces et mieux impliqués dans le processus de collecte et de validation des données au niveau des structures concernées (sociétés extractives et administrations publiques)?

Telle est la mission du Groupe de Travail 2.

1. Diagnostic

- Insuffisance de capacité d'actions des Points Focaux sur la collecte de données au niveau interne
- Difficultés pour la certification des données produites par les succursales de sociétés pétrolières
- Difficultés pour la certification des données des régies financières (DGI, DGTCP, DGD) par leurs Inspections Générales qui dépendent des Directions Générales
- Demande d'informations non adaptée aux productions habituelles d'information par les Administrations publiques
- Non institutionnalisation de la collecte de données ITIE dans les structures
- Manque de motivation des Points Focaux

2. Recommandations

a. Pour le rapport 2015

- Travailler avec les procédures actuelles pour produire le rapport 2015 dans les délais

b. Pour les rapports à venir

- Mettre en place des procédures internes de collecte d'informations conformes aux exigences de l'ITIE
- Responsabiliser davantage et motiver les Points Focaux
- Mettre en place, au niveau de l'Administrateur Indépendant, des formulaires à renseigner en ligne pour les Points Focaux
- Envisager, pour les régies financières, la certification des données par la Cour des Comptes
- Faire la certification des comptes au niveau des succursales de sociétés pétrolières en phase d'exploration
- Poursuivre le renforcement des capacités des Points Focaux par le CN-ITIE dans la production des données

- Garantir la continuité de la fonction de collecte interne de données au niveau de chaque structure.

GROUPE 3 : la collaboration entre le CN-ITIE et le réseau des journalistes

Les échanges ont porté sur les raisons de l'inertie constatée dans le fonctionnement du Réseau et les recommandations pour la redynamisation de ce Réseau. A l'issue des travaux le constat était clair que le Réseau n'a pas fonctionné pendant trois ans pour diverses raisons au nombre desquelles on peut énumérer :

- **Le manque de mise à jour de la liste des membres du Réseau ;**
- **Le manque de la collaboration du Réseau des journalistes ITIE et les représentants des journalistes au CN-ITIE ;**
- **La rareté des activités de la Cellule communication du Conseil.**

Suite à ces constats, les recommandations suivantes ont été faites :

- La mise à jour de la liste du Réseau et sa formalisation ;
- L'élaboration d'un plan actions à soumettre au CN-ITIE à travers leurs représentants;
- L'organisation régulière d'activités, et des visites de terrains à l'endroit des journalistes ;
- La mise à jour régulière du site du CN-ITIE ;
- La reprise des sessions de formation à l'attention des journalistes.

Après les travaux, le Réseau a désigné un coordonnateur en la personne de **Parfait TADJAU** et une feuille de route lui a été remise pour la reprise de la collaboration avec le CN-ITIE.

B. LA CLÔTURE DE L'ATELIER

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de Mme la Présidente du CSSE du CN-ITIE, de M. Martin DIBY Directeur du CIAPOL membre du CSSE et de l'Honorable DAH SIE représentant l'Assemblée Nationale.

Le temps fort de cette cérémonie a été l'allocution de Mme la présidente du CSSE de l'ITIE.

En substance, Mme la Présidente s'est dite heureuse de la motivation des participants pour la redynamisation du processus de l'ITIE en Côte d'Ivoire. Elle a salué la qualité des débats et la pertinence des recommandations des travaux. Mme la Présidente s'est dite disponible pour la mise en œuvre effective des recommandations. Elle a demandé aux différents acteurs de jouer très franchement leur partition pour assurer la deuxième validation de la Côte d'Ivoire en avril 2017.

III. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Globalement l'atelier s'est déroulé dans un bon état d'esprit des participants. Les échanges ont été très enrichissants et à l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de:

1. Comité de Supervision et de Suivi Evaluation

- Veiller à une plus grande appropriation de l'ITIE par les pouvoirs politiques afin de réussir la validation de la Côte d'Ivoire ;
- Veiller à la responsabilisation de toute la chaîne décisionnelle impliquée dans la production des Rapports ITIE et particulièrement le Rapport ITIE 2015 ;
- Veiller à la motivation des points focaux ITIE.

2. CN-ITIE

- Veiller à une meilleure organisation et formation des points focaux ;
- Mener des réflexions en collaboration avec les régies financières pour la définition des certificateurs des formulaires de déclaration ITIE de ces entités ;
- Prendre les mesures utiles pour la mise en œuvre des recommandations des Rapports ITIE et Rapport de validation précédents ;
- Prendre toutes mesures utiles pour la publication des contrats ;
- Veiller à la réactivation du réseau des journalistes du CN-ITIE ;
- Réaliser dans le délai l'étude pour l'élaboration de la feuille de route sur la propriété réelle.

3. Directions générales et centrales de l'Etat

3.1. Régies financières

- S'assurer de la production de données certifiées ;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter l'accès des données des autres services ou directions aux points focaux afin de leur assurer une meilleure coordination et collecte des données ;
- Veiller à la fiabilité et exhaustivité des données utilisées pour l'étude de cadrage nécessaire à la définition d'un seuil de matérialité et d'un périmètre réalistes.

3.2. Directions centrales techniques

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter l'accès des données des autres services ou directions aux points focaux afin de leur assurer une meilleure coordination et collecte des données ;
- Veiller à la fiabilité et exhaustivité des données utilisées pour l'étude de cadrage nécessaire à la définition d'un seuil de matérialité et d'un périmètre réalistes.

- Prendre les dispositions utiles pour la prise en compte des exigences de l'ITIE dans le cadre de l'informatisation du cadastre minier.

4. Sociétés d'Etat

4.1. SODEMI

- Publier les états financiers de l'entreprise sur son site web

4.2. PETROCI

- Veiller à l'établissement des quittances à chaque entreprise pour les paiements du Profit Oil.

5. Points focaux

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour fournir les données exigées pour le Rapport 2015 à temps;
- S'assurer de l'exhaustivité et fiabilité des données ITIE collectées ;
- Etre disponible pour l'Administrateur Indépendant pendant toute la période de production du Rapport ITIE.